Vaulx-en-Velin: pas de drapeau palestinien

06/07/2011 à 17h49

Le maire de Vaulx-en-Velin, dans le Rhône, devra enlever dans les 48 heures le drapeau palestinien qui flotte devant l'Hôtel de ville depuis un an, a décidé aujourd'hui le tribunal administratif de Lyon.

Ce drapeau avait été placé par le maire Front de gauche Bernard Genin, aux côtés des drapeaux français et européen en signe de solidarité avec le peuple palestinien. Pour justifier sa décision, le tribunal évoque "le principe de neutralité des services publics auquel est soumise la commune, comme toutes les collectivités publiques".

Il estime également qu'il s'agit d'une "prise de position politique dans le domaine de la politique étrangère de la France, laquelle relève de la compétence exclusive de l'Etat". Le maire a aussitôt annoncé qu'il respecterait cette décision en enlevant le drapeau, mais qu'il allait continuer à défendre sa cause.

Le Figaro

(Merci à Yohanan)